

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : R-3901-2014

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

**SOCIÉTÉ EN COMMAMDITE GAZ
MÉTRO**

Demanderesse

et.

**ASSOCIATION DES
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE
GAZ (ACIG)**

Intervenante

COMPARUTION

Nous comparaissons pour l'Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG), sous toutes réserves que de droit.

St-Jérôme, le 28 juillet 2014

Bissonnette Fortin Giroux

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Procureurs de l'ACIG



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.

No. R-3901-2014

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DISTRICT DE MONTRÉAL

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO

Demanderesse

C.

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Intervenante

COMPARUTION

ORIGINAL

Me Guy Sarault, Avocat



BISSONNETTE FORTIN GIROUX

Cabinet d'avocats, s.a.

490, rue Laviolette

St-Jérôme (Québec) J7Y 2T9

Tél.: (450) 431-4114

Fax: (450) 431-4194

BB 7223

Notre : 3070-0352